



Mairie de Combs-la-Ville
Place de l'Hôtel de Ville
B.P. 116 - 77 385 Combs-la-Ville Cedex
Tel. : 01 64 13 16 00
Fax : 01 60 18 06 15

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUIN 2011

Compte-rendu sommaire

L'an deux mil onze, le six juin, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique.

Présents

M. G. GEOFFROY – Mme MM. SALLES – M. G. ALAPETITE – Mme F. SAVY – M. P. SEDARD – M. JM. GUILBOT – Mme J. FOURGEUX – M. J. DERRE – Mme G. RACKELBOOM – M. C. GHIS – M. B. BAILLY – Mme J. BREDAS – M. C. DELPUECH – Mme C. EYMARD-ANDRY – M. J. PLANTARD – Mme A. NICOLAS – M. D. VIGNEULLE – M. P. RACINE – Mme M. FLEURY – M. B. DURAND – Mme D. REDSTONE – Mme M. PALICH – M. F. PERIDON – M. P. SAINSARD – Mme B. AUZANNEAU – M. C. TORRE – M. R. ZALLIO – Mme MC. BARTHES – M. F. ANDRE – Mme E. BANNIER.

Absents représentés

Mme M. LAFFORGUE par M. JM. GUILBOT - Mme C. DECLERCK par M. P. RACINE - M. JL. COMBES par Mme M. PALICH - Mme C. GAUTHIER par Mme MC. BARTHES – M. G. BEYLOT par M. C. TORRE.

Absents :

C. GHIS a été élu secrétaire de séance.

M. le Maire ouvre la séance à 20 heures.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

Les comptes rendus sont approuvés à l'unanimité.

DELEGATION DU MAIRE – ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Voir liste annexée.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- DECIDE de retirer de l'ordre du jour le projet de tarification spécifique pour la vente de denrées alimentaires dans le cadre de la fête de la ville 2011.
- APPROUVE l'attribution de subventions à des associations locales.
- APPROUVE la garantie d'emprunt accordée aux Foyers de Seine et Marne pour la construction de la résidence séniors.
- APPROUVE l'utilisation du Fonds de Solidarité des Communes de la Région Ile de France pour 2010.
- ADOPTE la modification du tableau des effectifs du personnel communal.
- APPROUVE la saisine de la Fondation du patrimoine pour le lancement de la souscription publique en vue de la restauration de l'estampe classée.
- APPROUVE la mise en place d'une commission consultative des échanges internationaux et désigne les représentants du Conseil Municipal à cette commission.
- APPROUVE le Contrat Local de Sécurité et de prévention de la délinquance
- APPROUVE l'insertion dans tous les règlements municipaux d'une mention relative à l'interdiction de dissimuler son visage dans l'espace public.
- ADOPTE la modification des règlements des équipements petite enfance et de la ludothèque.
- ADOPTE la modification du règlement des accueils de loisirs.
- ADOPTE la modification du règlement de la salle A. Malraux.
- ADOPTE la modification du règlement intérieur du Conservatoire M. Ohana.
- ADOPTE la modification du règlement de la restauration scolaire.
- APPROUVE le règlement du tremplin 16-20 ans.
- ADOPTE la modification du règlement du Conseil Communal des Ados.
- APPROUVE la transformation de la commission projet jeunes en groupe projet jeunes « cap' projets » et approbation d'un nouveau règlement.
- ADOPTE le règlement du quizz dans le cadre des journées du patrimoine 2011.
- APPROUVE le principe de cession de la propriété communale sise 55 rue Sermonoise.
- ADOPTE les nouvelles conditions financières du traité d'exploitation du marché.
- APPROUVE le rapport d'activités du SAN de Sénart.
- ADOPTE la convention avec le SAN pour la maîtrise d'ouvrage des travaux d'extension du cimetière.
- APPROUVE la dénomination de voies.

Guy GEOFFROY
Député Maire